

EDUCATION NATIONALE

La restructuration du corps des inspecteurs en cours

P2



FOOT/ CAN 2025

La succession de la Côte d'Ivoire est ouverte

P9

PALESTINE

**Un mariage devient un cimetière
après une frappe sioniste**

P11

CONSEIL DE SÉCURITÉ

**L'Algérie exige le retrait de toutes
les forces étrangères de Libye**

P3

CAMPAGNE DE VACCINATION
CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Lancement
aujourd'hui
de la deuxième phase

Le ministère de la Santé a annoncé, dans un communiqué, le lancement de la deuxième phase des Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite, à partir d'aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 27 décembre courant. Il a précisé que cette phase s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention sanitaire, visant à protéger la santé des enfants et à garantir leur immunisation contre la poliomyélite, en conformité avec les engagements de l'Algérie en matière de santé publique et les programmes de vaccination adoptés. Le ministère de la Santé a mobilisé plus de 7 000 centres de vaccination à travers l'ensemble du territoire national, appuyés par des équipes médicales mobiles chargées d'atteindre les régions éloignées et enclavées, afin d'assurer une couverture complète de tous les enfants cibles, âgés de deux mois à cinq ans, qu'ils aient été vaccinés lors de la première phase ou qu'ils n'aient pas reçu le vaccin durant celle-ci. Il a également confirmé la poursuite de la mobilisation totale de l'ensemble de ses équipes médicales et paramédicales, ainsi que la coordination avec les différents acteurs locaux, afin d'assurer la réussite de cette campagne nationale à caractère stratégique et de garantir son bon déroulement dans les meilleures conditions organisationnelles et sanitaires.

R.N

EHU D'ORAN
Une Unité de reconstitution des cytotoxiques prochainement mise en service

L'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran sera prochainement doté d'une Unité de reconstitution centralisée des cytotoxiques (URCC), pour la préparation des médicaments du cancer, a indiqué, hier, son directeur général, Rabah Bar. L'URCC est une structure hospitalière spécialisée dans la préparation sécurisée, contrôlée et personnalisée des médicaments anticancéreux, notamment les chimiothérapies et autres traitements injectables, a-t-il souligné, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du premier Colloque international médico-chirurgical de l'EHU d'Oran.

Cette nouvelle unité sera mise en service au début de l'année 2026, a-t-il fait savoir, ajoutant que ces unités sont devenues indispensables dans les établissements de santé modernes en raison du coût important et de la complexité de manipulation des médicaments anticancéreux. Cette unité vise surtout à l'utilisation rationnelle des médicaments à très forte valeur, dont le coût d'une seule ampoule peut atteindre 2 millions de dinars, grâce à la préparation de doses précises et adaptées à chaque patient, selon le même responsable qui a indiqué que cette démarche devrait permettre de réaliser des économies dépassant 50% du budget consacré à ces médicaments.

S'agissant de l'organisation de ce Colloque international dont les travaux se tiennent durant deux jours, M. Bar a expliqué qu'il vise à mettre en exergue les dernières avancées médicales et chirurgicales adoptées par l'EHU d'Oran au cours des dernières années, à mettre en lumière les progrès réalisés dans les domaines de la chirurgie avancée, du diagnostic de précision et des traitements modernes, ainsi que l'expertise des équipes médicales dans la prise en charge des cas complexes et l'amélioration des parcours de soins. "L'EHU d'Oran continue d'améliorer ses performances en adoptant des approches organisationnelles et thérapeutiques modernes visant à renforcer la qualité des soins et à consacrer le principe d'une prise en charge globale du patient", a-t-il mis en exergue. Il s'agit du premier établissement médical au niveau national à avoir adopté le système des pôles de santé, comptant actuellement huit pôles médicaux, dans le but d'unifier les ressources humaines et matérielles et de renforcer la coordination entre les différentes spécialités médicales et paramédicales. "La dernière évaluation périodique a d'ailleurs confirmé l'efficacité de ce système, avec 90% des pôles ayant atteint les objectifs fixés", a-t-il encore noté.

R.N

PROJET DU NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Des plateformes électroniques pour l'exécution des ordres d'achat et de vente

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, hier, des plateformes électroniques dédiées à l'exécution des ordres d'achat et de vente d'actions et d'obligations à la Bourse d'Algier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du processus de transformation numérique que connaît le marché financier national.

Ces sept plateformes devraient contribuer à renforcer la transparence et à accélérer

PRÊT IMMOBILIER AVEC UN TAUX D'INTÉRÊT DE 1 %.

CNEP Banque soutient les souscripteurs du programme AADL 3

Le Fonds national d'épargne et de réserve « CNEP Banque » a annoncé le lancement d'un nouveau prêt destiné aux souscripteurs du programme de logements en location-vente « AADL 3 », permettant de financer intégralement le montant de la contribution personnelle, avec un taux d'intérêt subventionné de 1 %.

Selon un communiqué publié hier samedi, ce financement s'adresse aux souscripteurs de la formule « AADL », salariés ou retraités âgés de moins de 70 ans, dont le revenu mensuel net se situe entre 24 000 DZD et six fois le salaire national minimum garanti, et pour une durée maximale de 25 ans, à condition que leur salaire ou pension soit domicilié auprès de la CNEP Banque.

La banque précise que l'emprunteur bénéficiera de tranches de prêt conformes aux ordres de paiement. Ce nouveau produit reflète l'engagement de la CNEP Banque à faciliter l'accès au logement et à proposer des solutions financières adaptées aux besoins des Algériens dans le cadre du programme « AADL ».

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement « AADL » a fixé le montant du premier versement des logements « AADL 3 » à 343 000 DZD pour les logements de trois chambres et à 431 000 DZD pour les logements de quatre chambres, payable en deux tranches sur une période de trois mois, afin de donner aux inscrits suffisamment de temps pour effectuer le paiement dans des conditions facilitées.



Cependant, une grande partie des inscrits estime que leurs revenus mensuels ne leur permettent pas de respecter ces obligations financières, surtout que le montant fixé cette fois est supérieur à celui des logements « AADL 2 ».

Ils signalent un double défi : ne pas pouvoir s'inscrire au logement social en raison de leur catégorie administrative, et trouver que les prix des tranches « AADL » restent élevés par rapport à leurs revenus, notamment dans un contexte de hausse du coût de la vie.

Ces citoyens demandent une augmentation de la subvention étatique pour les logements « AADL », actuellement fixée à 70 millions de centimes, rappelant que celle destinée au logement rural a été portée à 110 millions de centimes.

Dans ce cadre, le député Walid Skallouli a adressé une correspondance au ministre du Logement et de l'Urbanisme, Mohamed Tarek Belaribi, appelant à relever la subvention d'au moins 100 millions de centimes, afin de compenser la hausse récente de 30 % des prix du logement.

Il propose également de classer les souscripteurs en deux catégories selon leurs revenus, afin de garantir la justice sociale : la première catégorie, avec des revenus entre 24 000 et 50 000 DZD, bénéficierait de tranches réduites ou optionnelles au début ; la seconde catégorie, avec des revenus supérieurs à 50 000 DZD, serait soumise à des paiements proportionnés à ses moyens financiers.

Mahdi.B

EDUCATION NATIONALE

La restructuration du corps des inspecteurs en cours

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a annoncé, dans une allocution prononcée, hier, en ouverture d'une conférence nationale en présentiel et par visioconférence regroupant, à la grande salle Ahmed-Bey (Zenith) de Constantine quelque 800 inspecteurs de l'éducation nationale venus des différentes wilayas du pays, qu'une restructuration du corps des inspecteurs est actuellement en cours dans le cadre des efforts de développement des mécanismes d'évaluation et d'amélioration du système éducatif. Il a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre du développement du système éducatif, de l'amélioration des mécanismes d'évaluation et du renouvellement des rôles des acteurs du secteur de l'éducation en tête des inspecteurs". M. Sadaoui a ajouté que pour réussir l'opération, "toutes les ressources nécessaires sont mobilisées pour consolider le travail des inspecteurs et leur permettre d'accomplir leurs missions de manière

optimale". Il a également considéré que les inspecteurs constituent "la pierre angulaire du secteur" en raison de leur rôle central dans l'accompagnement des réformes et la garantie de leur mise en œuvre au sein des établissements éducatifs.

L'organisation de cette conférence "réflète l'importance de l'investissement dans le capital humain", a-t-il souligné, affirmant que la profession d'inspecteur repose sur "l'accompagnement, le soutien, le développement et l'évaluation constructive, au service de l'amélioration de la performance professionnelle des personnels éducatifs et administratifs du secteur de l'éducation".

Cette conférence, qui a réuni des inspecteurs de différents grades et disciplines, vise à valoriser le rôle des inspecteurs dans l'accompagnement des transformations en cours dans le secteur de l'éducation, à renforcer les mécanismes d'évaluation

en tant que levier des réformes, et à élaborer des approches de terrain plus efficaces pour accompagner les établissements d'enseignement, selon les organisateurs.

Au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine, le ministre de l'Éducation nationale posera la première pierre de projets de réalisation de nouveaux établissements scolaires, de même qu'il inspectera et inaugure plusieurs autres structures relevant de son secteur.

Début octobre dernier, le ministre de tutelle avait réaffirmé, à l'ouverture, à Blida, d'un séminaire de formation destiné aux inspecteurs de langue amazighe, la volonté de son département de renforcer le corps des inspecteurs, indiquant que son département s'attache à mettre à la disposition du corps d'inspection tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'accomplir efficacement son rôle essentiel.

Ali.C

l'exécution des opérations boursières. Les plateformes ont été mises en service au niveau des banques suivantes : la Banque nationale d'Algérie, le Crédit populaire d'Algérie, la Banque extérieure d'Algérie, la Banque de développement local, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance, ainsi que les banques Al Salam et Al Baraka. Le président de la COSOB, Youssef Bouzenada, a expliqué, dans des déclarations à la presse, que la mise en service de ces plate-

formes est le fruit des grands efforts professionnels déployés par les intermédiaires dans les opérations et le contrôle de la Bourse. Il a rappelé la publication, l'année dernière, du cadre réglementaire régissant le fonctionnement de ces plateformes. Selon lui, l'objectif de ce nouveau mécanisme numérique est d'améliorer l'accès aux marchés de capitaux pour les investisseurs et les acteurs du marché. Il a précisé que «toute personne souhaitant acheter

des actions ou des obligations cotées à la Bourse d'Algier peut utiliser l'espace client ou les services de la banque électronique». Les clients peuvent également, ajoute Bouzenada, passer un ordre d'achat sans se déplacer à la banque ni recourir aux procédures papier traditionnelles, puisque l'opération s'effectue désormais de manière numérique.

R.N

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie exige le retrait de toutes les forces étrangères de Libye

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie et Sierra Leone + Guyana) a exigé, vendredi à New York, le retrait "immédiat" de Libye de toutes les forces étrangères, insistant une nouvelle fois sur le plein respect de la souveraineté libyenne.

"La stabilité en Libye demeure précaire en raison des ingérences étrangères. Cette situation est encore aggravée par le flux continu d'armes et par la contrebande de carburant", a déclaré au nom du groupe A3+, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, qui s'exprimait lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Libye. Le diplomate a expliqué que, "ce commerce illégal inclus non seulement des activités des groupes armés locaux mais également encore la machine de guerre au Soudan et dans le Sahel, avec souvent l'appui actif des mêmes acteurs extérieurs".

"Nous exigeons donc le retrait immédiat de toutes les forces étrangères de tous les combattants étrangers et mercenaires du pays", a-t-il indiqué, soulignant que "la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye doivent être pleinement respectées".

Concernant la situation politique dans ces pays, les A3+ sont "félétisés" de la tenue d'élections dans 9 municipalités dans l'est de la Libye, relevant que cela montre l'"engagement du peuple libyen en faveur des principes de démocratie". "C'est une étape importante qui nous rapproche d'un consensus national et qui ouvre la voie à des élections générales libres et transparentes ainsi qu'à l'unification de toutes les institutions d'état", a signalé M. Bendjama.

Par ailleurs, les A3+ ont évoqué le lancement cette semaine du dialogue structuré dans le cadre de la feuille de route politique de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), appelant "à une participation effec-



tive et inclusive de tous les acteurs pertinents". Exprimant le souhait que ce processus ne soit pas "perturbé" ou "sape", ils ont souligné la nécessité de mettre au cœur de tout processus crédible l'appropriation par les libyens dans l'objectif de mettre fin à la période de transition". S'agissant du volet économique, les A3+ saluent "la signature par la Chambre des députés et le haut Conseil d'Etat libyens d'un programme unifié de développement pour 2026". A ce titre, ils ont exhorté les deux chambres "à poursuivre le dialogue en adoptant un budget national unifié et à améliorer la surveillance des dépenses publiques".

Evoquant, en outre, les avoirs libyens gelés, les A3+ ont une nouvelle fois exprimé leur "préoccupation" quant à l'érosion en cours de ces avoirs en raison de "la mauvaise gestion de certaines institutions financières", exigeant notamment l"application entière du principe de responsabilité et des réparations". Ils ont également appelé à "la publication sans délai d'une notice d'aide à l'application du paragraphe 14 de la résolution 2769 permettant enfin aux autorités d'investissement libyennes de réinvestir les réserves de liquidités gelées". D'autre part, les A3+ ont réitéré leur appel adressé à la MANUL afin que celle-ci "renforce sa coopération avec l'Union africaine (UA) et les

pays voisins de la Libye". M. Bendjama a salué, à cet égard, la tenue à Alger, le 6 novembre 2025, d'une réunion des ministres des Affaires étrangères dans le cadre du mécanisme des pays voisins de la Libye avec la participation de l'Egypte et de la Tunisie et de l'Algérie".

Enfin, les A3+ ont appelé le Conseil de sécurité à "assumer ses responsabilités historiques (...) en s'opposant à ceux qui entravent la paix et la stabilité en Libye".

"La tâche qui nous incombe est lourde. Toutefois le coût de l'inaction sera bien plus élevé pour le peuple libyen", a averti M. Bendjama.

R.N

Assemblée populaire nationale (APN)

Plénière consacrée au débat sur le projet loi criminalisant la colonisation

Les travaux de la séance plénière consacrée au débat sur la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie ont débuté, hier samedi, à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Cette séance est présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement et de représentants des organisations de la famille révolutionnaire. Lors de la présentation du texte de la proposition, au nom des présidents des groupes parlementaires à l'APN, M. Boughali a souligné que cette loi "ne se limite pas à être un simple texte législatif, mais constitue un moment de prise de conscience et de fidélité, et une étape charnière dans le parcours de l'Algérie moderne, où l'Etat renouvelle, à travers son institution législative, son engagement envers la Mémoire nationale".

Rappelant les crimes perpétrés par la colonisation française à l'encontre des Algériens durant 132 années d'occupation brutale, M. Boughali a mis en exergue "l'attachement du peuple algérien à sa Mémoire nationale", soulignant que "l'avenir ne peut se bâtir sur l'occultation du passé".

Le projet de cette proposition, structuré en cinq chapitres comprenant 27 articles, s'appuie sur "les principes du droit international consacrant le droit des peuples à l'équité juridique et à la justice historique et la fin de l'impunité" avec pour objectif d"établir les responsabilités et d'obtenir une reconnaissance et des excuses pour les crimes coloniaux commis, comme préalable à toute réconciliation avec l'histoire, dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale".

Lors d'une allocution prononcée en séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, consacrée à la présentation et à l'examen de la proposition de loi, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Chérifat a souligné que le rappel des crimes du colonialisme constitue un devoir moral et historique, au regard des graves violations commises par la France à l'encontre de l'Algérie et de son peuple, dont les effets et les répercussions persistent jusqu'à aujourd'hui.

Chérifat a précisé que les crimes coloniaux ne se prescrivent pas et ne peuvent être effacés par l'oubli, mais nécessitent au contraire un traitement fondé sur la reconnaissance et la reddi-

ction de comptes, affirmant qu'"il n'y a pas de justice sans reconnaissance, et pas d'avenir digne sans réparation".

Il a également mis en avant que l'Algérie, sous la direction du président de la République, accorde une importance particulière à ce dossier, qu'elle considère comme un message clair exigeant la justice et la responsabilité de l'administration française pour ses crimes, en s'appuyant sur les chartes et les lois internationales. Il a insisté sur le fait que l'Algérie victorieuse ne transige pas sur sa mémoire nationale, n'accepte aucune atteinte aux vérités de son histoire et refuse toute compromission à leur sujet.

Lors de leurs interventions au cours de la séance plénière consacrée à la présentation de la proposition de loi portant criminalisation de la colonisation française en Algérie, les présidents des groupes parlementaires ont exprimé leur soutien aux dispositions contenues dans ce texte, en se fondant sur les principes du droit international qui consacrent le droit des peuples à la réparation juridique, la nécessité de réaliser la justice historique et de mettre fin à l'impunité.

AHMED ATTAF

Le partenariat afro-russe, pilier d'un ordre international plus juste

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé que l'Algérie considère le partenariat afro-russe comme suffisamment mûr pour jouer un rôle central dans l'édition d'un ordre international plus juste, plus équilibré et fondé sur l'équité. S'exprimant lors de la deuxième réunion ministérielle du Forum du partenariat afro-russe tenue au Caire, il a souligné que cette rencontre vise à renforcer davantage une coopération dont l'Afrique et la Russie peuvent légitimement être fières, tant par son héritage historique que par ses perspectives d'avenir prometteuses. Il a rappelé

l'engagement constant de l'Algérie à soutenir les priorités fondamentales de ce partenariat, lesquelles s'inscrivent pleinement dans les objectifs et les principes de l'Agenda africain 2063, aussi bien sur les plans politique, sécuritaire, économique que social. Sur le plan politique, Ahmed Attaf a insisté sur l'importance de la convergence afro-russe pour contribuer à l'achèvement du processus de décolonisation, notamment en Afrique. À ce titre, il a rappelé que l'Algérie soutient activement les initiatives visant à criminaliser le colonialisme et à instaurer une journée internationale dédiée à la lutte contre ce phénomène, jugé incom-

patible avec les valeurs du monde contemporain. Concernant les questions sécuritaires, le ministre a salué l'adhésion renouvelée des partenaires au principe des solutions africaines aux problèmes africains, dans un contexte marqué par l'augmentation des menaces terroristes et la multiplication des foyers de tension sur le continent. Il a appelé à privilégier le renforcement des capacités nationales, le rejet des ingérences étrangères et la promotion de solutions politiques et pacifiques.

Sur le plan économique, Ahmed Attaf s'est félicité de la progression des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Russie,

soulignant la nécessité d'aider les pays africains à rattraper leur retard dans la réalisation des objectifs de développement durable, tout en intégrant pleinement aux transformations technologiques mondiales.

Enfin, il a mis en avant l'importance d'une gouvernance internationale plus équitable, plaidant pour une meilleure représentation de l'Afrique au sein des institutions internationales, et affirmant que le partenariat afro-russe constitue un levier essentiel pour construire un ordre mondial fondé sur le multilatéralisme, le droit international et la coopération entre les nations.

PROJET DE GARA
DJEBILET

La sécurisation
des services de
télécommunications
examinée

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerouki a tenu une rencontre de coordination avec les différentes entreprises relevant du secteur, consacrée à la sécurisation des services de télécommunications et à l'accompagnement des préparatifs liés à la mise en service du projet de Gara Djebilet, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le ministre a donné des instructions pour "la mobilisation et la mise à disposition de toutes les ressources humaines et matérielles des entreprises relevant du secteur", mettant l'accent sur la nécessité d'assurer la disponibilité technique et organisationnelle et de garantir la continuité et la qualité des services". Il a aussi insisté sur "la nécessité d'une mobilisation globale, pour garantir un accompagnement efficace de ce projet stratégique et illustrer le rôle du secteur dans l'appui aux grands projets nationaux", conclut le communiqué.

LIGNE FERROVIAIRE LA-GHOUAT-GHARDAIA-EL-MENIAA

L'avancement des
procédures de
financement par la BAD
examiné

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellouli, a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion consacrée à l'examen de l'avancement des procédures opérationnelles après l'approbation du financement par la Banque Africaine de développement (BAD) du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El-Meniaa, a indiqué un communiqué du ministère. L'examen de ces procédures a eu lieu lors des travaux de la commission chargée du suivi et de la validation des documents techniques nécessaires aux opérations de financement externe des projets structurants du secteur, exécutées sous la supervision du ministère des Finances, a précisé le communiqué.

Au cours de la même réunion, le dossier relatif au financement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Cheffou-Ksar El-Boukhari, en cours d'étude avec les services du ministère des Finances et des établissements étrangers concernés par le financement de ce projet, a également été examiné, selon le communiqué.

R.E

BOURSE D'ALGER

Introduction d'un nouvel emprunt obligataire de la société MLA

Un nouvel emprunt obligataire de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a été introduit mardi à la Bourse d'Algier, pour un montant de 4 milliards de dinars, destiné principalement au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Le coupon annuel de ce nouvel emprunt obligataire est fixé à 5,65 %, avec une maturité de cinq ans arrivant à échéance le 23 novembre 2030, a-t-on expliqué lors de la cérémonie d'introduction de cet emprunt sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse, tenue en présence de représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que des intermédiaires en opérations de Bourse (IOB). A cette occasion, le directeur général de MLA, El Amine Senoussi, a souligné l'importance de ce nouvel emprunt obligataire dans le "renforcement de la position de Maghreb Leasing Algérie en tant qu'ac-

teur majeur du financement leasing des PME et des professionnels". Selon lui, cette introduction "réflète l'engagement de l'entreprise à diversifier ses sources de financement et à accompagner, de manière durable, les PME et les porteurs de projets à impact économique". Cette introduction s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer l'inclusion financière, à développer l'environnement des affaires et à diversifier les sources de financement, a précisé M. Senoussi, ajoutant que MLA compte intensifier ses efforts, durant la prochaine phase, afin de renforcer les mécanismes de soutien aux PME, de lancer de nouveaux services financiers, notamment l'affacturage (factoring), et d'étendre son réseau commercial à l'échelle nationale. "La société poursuivra sa participation active au marché financier", a indiqué le directeur général, annonçant que les préparatifs sont en cours pour une introduction sur le marché des actions de la Bourse d'Algier.

Selon M. Senoussi, la société Maghreb Leasing Algérie, qui opère à travers 14 agences commerciales réparties sur l'ensemble du territoire national, a accompagné plus de 7.200 PME et professionnels et financé plus de 35.000 équipements et matériels, pour une valeur dépassant les 170 milliards de dinars, depuis son lancement en 2006. De son côté, la directrice générale de la SGBV, Amel Selmouni, a estimé que cette introduction constituait une nouvelle étape dans le développement des instruments de financement et le renforcement du rôle du marché financier en tant que soutien à l'économie nationale, tout en mettant en avant l'importance des emprunts obligataires comme alternative efficace permettant d'alléger la pression sur l'intermédiation bancaire classique et d'offrir aux investisseurs l'opportunité de contribuer au développement économique en plaçant leur épargne dans des instruments financiers sûrs et rentables. Elle a ajouté que le marché obligataire est en

mesure d'insuffler une nouvelle dynamique à la croissance en ouvrant des perspectives prometteuses aux entreprises publiques et privées pour le financement de leurs projets.

Pour sa part, le président de la COSOB, Youssef Bouznada, a expliqué que l'octroi du visa pour l'émission de cet emprunt obligataire s'inscrit dans le cadre des réformes introduites au niveau du règlement général de la Bourse, avec la création de nouveaux compartiments adaptés aux exigences des différentes catégories d'entreprises, qu'elles soient grandes ou petites et moyennes. Il a également annoncé l'introduction prochaine de trois entreprises privées sur le marché des actions de la Bourse d'Algier, prévue au cours du premier trimestre de l'année 2026. Il a précisé que les travaux se poursuivent pour finaliser les études nécessaires, après le passage des dossiers par le guichet unique du marché financier et l'achèvement de la phase d'évaluation.

R.E

HYDROCARBURES ET MINES

Le renforcement de la coopération algéro-tchadienne à l'ordre du jour

La possibilité de la participation du groupe Sonatrach au développement du secteur des hydrocarbures au Tchad à travers les activités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de pétrochimie et de développement des infrastructures énergétiques a été examiné entre Mohamed Arkab et son homologue tchadien.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, Ndolengodji Alixe Nairnaby, qui effectue une visite de travail en Algérie, et évoqué, avec elle, les perspectives de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales algéro-tchadiennes qui se distinguent par leur caractère fraternel et historique", et examiné les moyens de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines, dans le cadre d'une approche de partenariat stratégique et durable, a ajouté le communiqué. Dans ce contexte, M. Arkab a exposé les grandes lignes du programme de développement des secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie, ainsi que les nouveaux cadres réglementaires et juridiques régissant les activités liées à ces deux secteurs, soulignant la volonté de l'Algérie de consolider les relations de coopération et de renforcer les échanges avec la République du Tchad, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et avec les pays africains frères.

Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures, incluant l'exploration, la production, le transport, la raffinerie, la pétrochimie, la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que les potentialités de développer des partenariats entre le groupe Sonatrach et ses filiales et les compagnies tchadiennes, a précisé la même source.

Les deux ministres ont également souligné l'importance de la formation et du renforcement des capacités, notamment



via l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la valorisation de l'expérience algérienne pionnière en matière d'industrie pétrolière et gazière, ainsi que la réglementation et la régulation du secteur des hydrocarbures. Dans ce cadre, les deux parties ont examiné la possibilité de la participation du groupe Sonatrach au développement du secteur des hydrocarbures au Tchad à travers les activités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de pétrochimie et de développement des infrastructures énergétiques, ainsi que les opportunités d'exportation des produits pétroliers algériens vers les marchés tchadiens. Concernant le secteur minier, les deux parties ont abordé les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'exploitation, de la transformation des ressources minières, de la recherche, des études géologiques, et de l'élaboration de cartographies géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expé-

tises en matière d'organisation administrative et du cadre juridique régissant les activités minières. La partie tchadienne a exprimé son grand intérêt pour l'expérience algérienne dans ces domaines. Mme Alixe Nairnaby a salué la qualité des relations unissant son pays et l'Algérie, exprimant la volonté du Tchad de tirer profit de l'expertise et de l'expérience de l'Algérie dans le développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que des cadres juridiques et réglementaires encadrant ces deux domaines. Elle a souligné l'importance de l'échange d'expériences et de savoir-faire au mieux des intérêts communs des deux pays et du renforcement de la coopération bilatérale. La ministre tchadienne a en outre fait part de sa satisfaction quant aux résultats de la visite, qui devraient donner une forte impulsion à la coopération bilatérale entre les deux pays, selon le communiqué.

Synthèse : S.A.K

BOURSE D'ALGER

Introduction d'un nouvel emprunt obligataire de la société MLA

Un nouvel emprunt obligataire de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a été introduit mardi à la Bourse d'Algier, pour un montant de 4 milliards de dinars, destiné principalement au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Le coupon annuel de ce nouvel emprunt obligataire est fixé à 5,65 %, avec une maturité de cinq ans arrivant à échéance le 23 novembre 2030, a-t-on expliqué lors de la cérémonie d'introduction de cet emprunt sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse, tenue en présence de représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que des intermédiaires en opérations de Bourse (IOB). A cette occasion, le directeur général de MLA, El Amine Senoussi, a souligné l'importance de ce nouvel emprunt obligataire dans le "renforcement de la position de Maghreb Leasing Algérie en tant qu'ac-

teur majeur du financement leasing des PME et des professionnels". Selon lui, cette introduction "réflète l'engagement de l'entreprise à diversifier ses sources de financement et à accompagner, de manière durable, les PME et les porteurs de projets à impact économique". Cette introduction s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer l'inclusion financière, à développer l'environnement des affaires et à diversifier les sources de financement, a précisé M. Senoussi, ajoutant que MLA compte intensifier ses efforts, durant la prochaine phase, afin de renforcer les mécanismes de soutien aux PME, de lancer de nouveaux services financiers, notamment l'affacturage (factoring), et d'étendre son réseau commercial à l'échelle nationale. "La société poursuivra sa participation active au marché financier", a indiqué le directeur général, annonçant que les préparatifs sont en cours pour une introduction sur le marché des actions de la Bourse d'Algier.

Selon M. Senoussi, la société Maghreb Leasing Algérie, qui opère à travers 14 agences commerciales réparties sur l'ensemble du territoire national, a accompagné plus de 7.200 PME et professionnels et financé plus de 35.000 équipements et matériels, pour une valeur dépassant les 170 milliards de dinars, depuis son lancement en 2006. De son côté, la directrice générale de la SGBV, Amel Selmouni, a estimé que cette introduction constituait une nouvelle étape dans le développement des instruments de financement et le renforcement du rôle du marché financier en tant que soutien à l'économie nationale, tout en mettant en avant l'importance des emprunts obligataires comme alternative efficace permettant d'alléger la pression sur l'intermédiation bancaire classique et d'offrir aux investisseurs l'opportunité de contribuer au développement économique en plaçant leur épargne dans des instruments financiers sûrs et rentables. Elle a ajouté que le marché obligataire est en

mesure d'insuffler une nouvelle dynamique à la croissance en ouvrant des perspectives prometteuses aux entreprises publiques et privées pour le financement de leurs projets.

Pour sa part, le président de la COSOB, Youssef Bouznada, a expliqué que l'octroi du visa pour l'émission de cet emprunt obligataire s'inscrit dans le cadre des réformes introduites au niveau du règlement général de la Bourse, avec la création de nouveaux compartiments adaptés aux exigences des différentes catégories d'entreprises, qu'elles soient grandes ou petites et moyennes. Il a également annoncé l'introduction prochaine de trois entreprises privées sur le marché des actions de la Bourse d'Algier, prévue au cours du premier trimestre de l'année 2026. Il a précisé que les travaux se poursuivent pour finaliser les études nécessaires, après le passage des dossiers par le guichet unique du marché financier et l'achèvement de la phase d'évaluation.

R.E



TIZI-OUZOU

Appel aux visiteurs de Tala Guilef à préserver ce milieu naturel



Un appel aux visiteurs de la cédraie de Tala Guilef afin de contribuer à la préservation de ce milieu naturel, en évitant certains comportements nocifs à la flore et à la faune, a été lancé par la direction du Parc national du Djurdjura (PND), a-t-on appris mercredi dernier auprès de cette institution.

Le Conservateur principal et Chef de secteur de Tala Guilef au PND, M. Aziz Mahdi, a lancé un appel pressant aux citoyens face à l'affluence record enregistrée sur le site, particulièrement durant les week-ends. Cette fréquentation massive engendre "des conséquences négatives multiples" sur les milieux naturels, a-t-il déploré.

Pour illustrer cette situation, il a cité, à

titre d'exemple, la journée du vendredi 28 novembre dernier, correspondant aux premières chutes de neige, où plus de 9.000 visiteurs ont été recensés, transportés par plus de 3.200 véhicules légers et une cinquantaine de bus, nécessitant l'intervention de la Gendarmerie nationale pour réguler le flux.

Pour faire face à cette situation et préserver l'intégrité du site, il est demandé aux visiteurs de respecter strictement les consignes dictées par le personnel du parc, notamment privilégier les jours de semaine et éviter les week-ends pour se rendre à Tala Guilef, quand c'est possible. Garer les véhicules en contrebas du site en cas d'embouteillage pour éviter tout blocage total de la circulation.

?Par ailleurs, il est fortement recommandé aux citoyens d'éviter les randonnées en haute altitude en raison des risques accrus (hypothermie, gel, glissades et chutes mortelles), de ne pas laisser de déchets sur place et de cesser impérativement de nourrir les singes magots et toute autre espèce sauvage le long des routes.

"Le public visiteur est convié à respecter la conduite à tenir sur ce site qui fait partie intégrante du PND. Participons ensemble à la préservation du patrimoine diversifié, fragile et unique que recèlent ces territoires", a conclu le Conservateur.

SOUAMAÂ ET MAGRA (M'SILA)**Lancement en réalisation de deux CEM**

Les travaux de réalisation de deux (2) collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été lancés, jeudi, dans les communes de Souamaâ et de Magra (wilaya de M'sila), a indiqué le directeur des équipements publics, Cherif Zidane.

Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les deux établissements, fruits d'un investissement public de 696 millions de dinars, comprendront deux ailes pédagogiques, 40 salles de classe, deux cantines scolaires, deux pavillons administratifs, des laboratoires et deux terrains de sports. Une fois réceptionnés, ces deux CEM permettront de rapprocher les infrastructures scolaires des élèves résidant certaines cités des deux communes, a ajouté M. Zidane, soulignant que les services de la direction des Equipements publics ont mobilisés les moyens nécessaires au suivi des travaux pour que les deux établissements soient livrés dans les délais impartis.

COMMUNE DE ZIGHOUD-YOUCEF (CONSTANTINE)**Activation du Plan d'organisation des secours à travers un exercice simulant un incendie de forêt**

Le Plan d'organisation des secours (ORSEC) a été activé, mercredi dernier, au niveau de la commune de Zighoud-Youcef, dans la wilaya de Constantine, à la faveur d'un exercice de terrain organisé par la Protection civile, simulant le déclenchement d'un incendie de forêt dans le massif de Degra, et ce afin de renforcer le niveau de préparation et de coordination des différents services appelés à intervenir lors de catastrophes majeures. Dans une déclaration à l'APS, le chargé d'information et de communication auprès de la Direction locale de la Protection civile, le lieutenant Fathé Chebira, a précisé que le Plan d'organisation des secours est mis en oeuvre en cas de survenance de catastrophes de grande ampleur.

Il prévoit l'intervention coordonnée de la Protection civile avec les corps de sécurité, ainsi que la mobilisation de plusieurs secteurs concernés, notamment la santé, les travaux publics, l'habitat, les transports, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que la Société des eaux et de l'assainissement de Constantine (SEACO). Le même responsable a souligné que ce plan sera progressivement généralisé à l'ensemble des communes de la wilaya, en tenant compte des spécificités locales et de la nature des risques potentiels propres à chaque territoire. A ce titre, les communes disposant d'un couvert forestier feront l'objet d'une préparation particulière face aux risques d'incendies de forêts, tandis que le dispositif sera adapté, dans d'autres zones, aux dangers liés aux séismes ou à d'autres catastrophes éventuelles.

Il a ajouté que le scénario retenu pour cet exercice portait sur les modalités d'extinction de l'incendie, le sauvetage des blessés, leur évacuation et leur prise en charge, grâce à la mobilisation de sept camions citernes incendie (CCI), de quatre ambulances et de 47 éléments de la Protection civile de différents grades, en plus de la mise en place d'une cellule dédiée à la prise en charge sanitaire et psychologique.

L'exercice a également comporté, selon la même source, l'installation d'un centre de commandement opérationnel destiné à assurer la coordination sur le terrain, la sécurisation du périmètre d'intervention ainsi que le maintien de la sécurité et de l'ordre public.

VILLE NOUVELLE D'EL-MENIAA**Un projet traçant les contours d'une ville modèle dans le Sud du pays**

Le projet de la ville nouvelle d'El-Meniaa traduit une vision de développement axée sur une planification urbaine moderne et équilibrée, stratégique, tenant compte des spécificités et des exigences d'une région saharienne, en vue d'en faire une ville répondant aux mutations socio-économiques qui connaît El-Meniaa, en particulier, et le Sud du pays en général.

Le directeur technique de l'établissement public de la ville nouvelle ville d'El-Meniaa (EPVN-M), Fathé Chamil, a indiqué à l'APS que l'établissement a opté, outre le plan d'aménagement initial, pour un schéma d'étude complémentaire, tendant à définir, de manière consistante, les différents contours de concrétisation de la nouvelle ville, soutenant que la prochaine étape donnera lieu au lancement de la réalisation effective des diverses infrastructures publiques et des réseaux, en vue de préparer, dans les meilleures conditions, les terrains d'assiettes des projets sectoriels et des immeubles.

S'agissant de son aspect technique innovant, le chef de département des études à l'EPVN-M, Khalifa Nâimi, a fait part d'une étude spéciale de réalisation d'une Smart-City (ville intelligente), fondée sur le système d'information géographique (SIG) et la gestion intelligente.

L'autre étude, a-t-il dit, repose sur l'examen des aspects de fixation du talus adjacent à la nouvelle ville, reflétant, ainsi, une approche moderne de gestion des espaces urbains, alliant sécurité, efficacité et durabilité.

Concernant l'EPVN-M, il assume comme missions l'aménagement du milieu urbain et son équipement graduel en voies et réseaux divers (VRD), notamment ceux vitaux d'eau potable, d'assainisse-

ment et d'électricité, en cours de raccordement au réseau national par la Sonelgaz, en sus du suivi continu, en coordination avec les différents secteurs, pour harmoniser les projets et respecter les normes de réalisation en vigueur.

S'étendant sur une superficie globale de 600 hectares, dont 350 ha de zone à urbaniser, 100 ha pour les futures extensions et 150 ha supplémentaires à boisser, dans le cadre du projet de ceintures vertes, actuellement à un taux d'avancement de 45% et prévu pour améliorer le cadre de vie du citoyen et protéger la ville des aléas naturels.

Le schéma établi pour ce projet intégré de la nouvelle ville d'El-Meniaa devra comprendre des projets d'habitat englobant 10.000 logements, toutes formules de construction confondues, dont 100 unités relevant de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), en plus des structures et administrations publiques.

Le projet en question est doté actuellement, dans le cadre de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement, d'une station de traitement et dépuration des eaux usées, d'un exto, d'un centre d'enfouissement technique, et d'autres projets en chantier, dont deux réservoirs d'eau potable.

Un espace d'investissement multisectoriel prometteur

Constituant un plus qualitatif pour la wilaya d'El-Meniaa, ce projet aura un double impact, aussi bien sur la protection de l'ancienne ville et son cachet oasis, que sur le développement de la wilaya, en constituant un nouveau pôle urbain pour accueillir des citoyens de différentes wilayas au regard de sa position stratégique en tant

que trait d'union entre le Nord et le Sud du pays et de sa dynamique d'investissement allant crescendo, notamment dans le secteur agricole.

Au volet touristique et culturel, la future nouvelle ville constituera un espace d'investissement prometteur, à la faveur de l'existence de vastes assiettes foncières permettant d'accueillir, en coordination avec l'organisme de gestion, des structures hôtelières à même de conforter la position d'El-Meniaa en tant que destination touristique aux dimensions culturelle et environnementale.

L'esquisse de la nouvelle ville dégage également des terrains devant servir d'assiettes à d'autres installations, dont une annexe universitaire, un institut de formation en tourisme et restauration, d'une mosquée-pôle, d'un complexe sportif, d'un théâtre, des stades de proximité, en sus de la pose de la voie ferrée et de la construction d'une gare ferroviaire près de la nouvelle ville, dans le but de renforcer les moyens de transport et sa connexion au réseau ferroviaire national.

A tout cela, vient s'ajouter l'élaboration, en cours, d'une étude visant à relier, sur sept (7) km, la nouvelle ville au pôle urbain de Hassi-El-Gara, en vue d'assurer la fluidité de la circulation routière et contribuer à l'interconnexion des différents centres urbains de la wilaya.

Ainsi, les contours de la nouvelle ville commencent à se dessiner à travers les infrastructures de base achevées et les projets sectoriels en cours de concrétisation, traduisant l'attention particulière et le suivi permanent accordés par les autorités locales aux actions prévues au titre de cet ambitieux projet.

COMMUNE D'AIN ROMANA (BLIDA)**De nombreux projets de développement au profit**

La commune montagneuse d'Ain Romana, à l'ouest de Blida, a bénéficié d'importants projets de développement dans divers secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Cette commune, qui a connu ces dernières années une extension urbaine notable, a bénéficié de nombreux projets, dont une majeure partie a été achevée, contribuant ainsi à l'amélioration des services proposés aux citoyens et de leur cadre de vie, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamid Si Ammar.

Il a cité, parmi les secteurs bénéficiaires, celui de la santé qui a enregistré la réfection de l'ensemble des six salles de soins réparties sur les

grands ensembles d'habitations, notamment Bordj Emir Abdelkader, N'haoua et Rihane, ainsi que le chef-lieu de la commune. A cela, s'ajoute le lancement, au début de l'année prochaine, des travaux d'extension de la salle de soins de Bordj Emir Abdelkader, la cité la plus peuplée de la commune, en vue de renforcer les structures locales de la santé.

Concernant le secteur de l'énergie, la commune a réalisé, ces dernières années, un saut qualitatif en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, selon le même responsable qui a fait état du raccordement de 1.300 foyers à N'haoua et de 75 autres à la cité Ahmed Mahmouda. Sagissant de l'électricité, il a indiqué qu'une majorité des ensembles d'habitations de la commune bénéfice

de cette énergie, dans l'attente du lancement de nouvelles opérations dès la finalisation des procédures administratives.

Par ailleurs, une grande partie de projets d'aménagement urbain a été concrétisée, englobant notamment l'assainissement, l'éclairage public et l'aménagement des routes.

Le même responsable a relevé, à ce titre, les efforts consentis pour garantir la sécurité des usagers des axes routiers traversant la commune, dont 75% ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de bitumage, d'autant plus que la localité, fortement appréciée pour ses beaux paysages naturels, attire de plus en plus les amateurs de randonnées.

EL-MEGHAÏER

L'aquaculture intégrée à l'agriculture, thème d'une journée de sensibilisation

"L'aquaculture intégrée à l'agriculture : le Tilapia un modèle d'une production nationale réussie" a été le thème d'une journée de sensibilisation organisée, mercredi dernier à El-Meghaïer.

Initiée conjointement par la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Biskra et la station de la pêche et de l'aquaculture d'El-Meghaïer, en coordination avec la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture d'Ouargla, la Chambre d'agriculture d'El-Meghaïer et le bureau local de l'Union nationale des femmes algériennes, cette rencontre s'est déroulée en présence de différents acteurs.

Dans son allocution d'ouverture, le wali Laaredj Nehila, a souligné l'engagement de ses services pour développer cette filière, notamment à travers la création de micro-zones aquacoles dans les communes d'El-Meghaïer et Djamaa, comme une phase initiale, avant une généralisation aux autres communes.

Cette démarche vise à générer des emplois au profit des jeunes de la région qui recèle d'importants atouts naturels susceptibles de donner un nouvel essor aux activités aquacoles.

De son côté, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Biskra, Salah-Eddine Oudainia, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assister les jeunes à s'investir dans le domaine de l'aquaculture, notamment dans la localité d'Enigha qui dispose d'un important gisement naturel d'artémia (une espèce de crustacé).

M. Oudainia a également mis en avant l'importance de développement de l'intégration aquaculture-agriculture pour l'irrigation des cultures, tout en permettant de réduire l'usage d'engrais chimiques.

Pour sa part, la représentante de la station locale de la pêche et de l'aquaculture, Zhour Debka, a fait état d'une hausse du nombre d'agriculteurs actifs dans ce domaine, passant de 5 à 10 agriculteurs entre 2024 et 2025.

Aussi, une augmentation notable en matière de production a été enregistrée, avec plus 179.000 alevins produits en 2024, alors que la production d'alevins de Tilapia a dépassé les 260.000 unités cette année, selon les données fournies.

Cette rencontre a en outre été l'occasion pour mettre en exergue les avantages offerts aux aquaculteurs par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ainsi que la mission d'accompagnement assurée par secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

BLIDA

Neuf équipes au concours interuniversitaire algérien en aéronautique "Rocketry"

Les épreuves du concours interuniversitaire algérien en aéronautique "Rocketry" (La fusée) ont débuté, mercredi dernier, à l'université Saad Dahlab de Blida, avec la participation de neuf (9) équipes représentant plusieurs universités du pays.

Cette compétition nationale, 6 e du genre, organisée par l'Institut d'aéronautique et des études spatiales, a réuni neuf équipes issues notamment des universités de Sidi Bel Abbès, Adrar, Oran, Constantine, Alger et Blida. Les étudiants y présentent leurs innovations dans les domaines de la conception de fusées, de l'électronique embarquée et du moteur hybride, selon les organisateurs.

L'édition 2025 de cette compétition se distingue par une révision du règlement autorisant les équipes à concourir avec les mêmes modèles de fusées présentés lors de la précédente édition, après correction des insuffisances relevées, conformément aux observations formulées par le jury, a expliqué Abdelkader Kharrat, ingénier et chercheur en aéronautique au Canada, également initiateur du concours et membre du jury.

Il a souligné que l'objectif de cette mesure est d'offrir une seconde chance aux participants afin d'améliorer leurs prototypes, notamment en matière de sécurité et de performance du moteur hybride, sous la supervision d'un jury composé de spécialistes en mécanique, électronique et ingénierie.

Ce rendez-vous scientifique constitue un espace idoine pour la promotion de la recherche appliquée et la valorisation des compétences étudiantes dans les technologies des fusées, selon la même source.

BOUIRA

Coup d'envoi de réalisation d'un hôpital mère-enfant de 80 lits

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un hôpital mère-enfant d'une capacité de 80 lits à Bouira, a été donné mercredi dernier par les autorités locales de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Lors d'une visite effectuée dans le quartier Belmahi, à la sortie nord de la ville de Bouira, où est implanté le site du chantier, le wali Houria Aggoune a procédé en début d'après-midi à la pose de la première pierre de cet important projet, qui une fois achevé, renforcerait le secteur de la santé en matière d'infrastructures et de services de soins au profit des citoyens de la wilaya.

Selon la fiche technique présentée aux autorités de la wilaya sur place, une enveloppe financière de plus de 3 milliards de dinars a été allouée à ce projet qui, une fois mis en service, consoliderait les soins maternels et pédiatriques et aiderait à aléger la pression que subissent actuellement les différents hôpitaux de la wilaya, en particulier les services de maternité.

A relever, d'autres projets du secteur de la santé ont également été relancés, dont le nouvel hôpital de 120 lits à M'Chedallah (Est de Bouira) et le nouvel hôpital de Bordj Khris, d'une capacité de 80 lits.

NÂAMA

Plus de 16.200 hectares pour l'investissement agricole

Une superficie de 16.277 hectares de terres a été réservée à l'investissement agricole dans le cadre du régime de concession au niveau de la wilaya de Nâama, a-t-on appris ce mercredi dernier auprès du directeur local par intérim de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Aissa Moussonni. Cette superficie a été attribuée dans le cadre du programme de mise en valeur agricole par concession, conformément au décret exécutif N 21-432 modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'octroi des terres relevant du domaine privé de l'Etat dans ce cadre, a précisé le même responsable.

Les inscriptions via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles lancée le 11 décembre courant se poursuivront jusqu'au 10 janvier 2026 pour le dépôt des demandes d'obtention de ce foncier agricole.

Les projets feront ensuite l'objet d'un examen et d'une évaluation par la commission de wilaya d'expertise et d'évaluation technique, avant l'annonce des listes des investisseurs bénéficiaires de

ces terres, une fois l'étude achevée. Cette procédure tiendra compte des qualifications des investisseurs, de leurs capacités financières et des délais de réalisation de leurs projets agricoles. Les bénéficiaires seront accompagnés par les différents services concernés (autorisations de forage de puits, raccordement à l'électricité, ouverture de pistes) pour concrétiser leurs projets, a-t-on indiqué.

Pour rappel, l'Office national des terres agricoles a déjà attribué, lors de phases précédentes, une superficie de plus de 38.000 hectares répartie sur plusieurs périphéries agricoles dans la wilaya de Nâama, sachant que plus de 80 investisseurs ont entamé l'exploitation des terres qui leur ont été concédées.

TIPASA

Rencontre sur la sécurité routière

L'Université de Tipasa a organisé, mercredi dernier, en coordination avec la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), un séminaire sur la sécurité routière, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale, de la Protection civile, du ministère des Travaux publics, d'associations de la société civile, ainsi que d'enseignants et d'experts. Placée sous le thème "La sécurité routière, une responsabilité partagée, du véhicule à l'environnement et à l'individu, pour la sécurité de nos

routes", la rencontre, initiée par le Laboratoire d'études en culture personnelle et développement de la Faculté des sciences sociales, vise à examiner les solutions à même d'endiguer le phénomène des accidents de la circulation et d'en réduire les lourdes pertes annuelles, selon les organisateurs.

Intervenant à cette occasion, le délégué national à la sécurité routière, Djamel Younci, a souligné que la situation d'insécurité routière à travers le pays "impose l'adoption d'une stratégie nationale préventive, prospective et anticipative", pré-

cisant que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ont fait de l'élaboration de cette stratégie une "priorité absolue".

Celle-ci repose sur une approche participative associant l'ensemble des secteurs, des institutions sécuritaires et la société civile, afin de définir une vision globale et des mécanismes opérationnels efficaces, a-t-il ajouté. Parallèlement à cette stratégie, des "mesures urgentes" ont été prises en 2025 pour renforcer la prévention, ciblant les principaux facteurs d'accidents (l'homme, la

route et le véhicule) avec un accent particulier sur le facteur humain, selon M. Younci.

Elles portent notamment sur l'amélioration de la formation à la conduite, l'intensification des campagnes de sensibilisation, le renforcement du cadre réglementaire, ainsi que l'amélioration du réseau routier, à travers l'identification et le traitement des points noirs dans le cadre d'un programme national d'urgence, a-t-il fait savoir.

FOOT/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Miroslav Koubek nouveau sélectionneur

La Fédération tchèque de football a annoncé avoir engagé l'entraîneur, Miroslav Koubek pour diriger sa sélection, qui disputera en mars les barrages de qualification pour le Mondial-2026. Koubek, 74 ans, s'est vu confier un mandat de deux ans et demi. Il succède à Ivan Hasek, limogé le 15 octobre à la suite d'une humiliante défaite des Tchèques à domicile contre les îles Féroé en qualifications pour le Mondial-2026.

Koubek, ancien gardien de but, a été l'entraîneur de plusieurs clubs tchèques, dont le Slavia Prague et le Banik Ostrava. Son dernier contrat, à la tête du Viktoria Plzen, avait expiré en septembre.

La République tchèque, qui a terminé deuxième du groupe L des qualifications de la zone Europe pour le Mondial-2026, derrière la Croatie, devra passer par un match de barrage contre l'Irlande, le 26 mars à Prague.

En cas de victoire sur les Irlandais, les Tchèques rencontreront en play-off, toujours à Prague, la Macédoine du Nord ou le Danemark le 31 mars. Si les Tchèques sortent vainqueurs de ce parcours du combattant, ils iront au Mondial l'été prochain, où ils auront comme adversaires dans le groupe A le Mexique -- co-organisateur avec les Etats-Unis et le Canada --, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud.

La République tchèque n'a disputé jusqu'à présent qu'une phase finale d'un Mondial, en 2006 où elle n'avait pas passé le premier tour.

R.S

ALLEMAGNE/FOOT

Brandt offre la victoire à Dortmund contre Mönchengladbach (2-0)

Grâce notamment à un but de son attaquant Julian Brandt en début de match, le Borussia Dortmund s'est imposé vendredi soir contre le Borussia Mönchengladbach 2 à 0, et en profite pour mettre la pression sur le RB Leipzig.

Après 15 matches de Bundesliga, les joueurs de Niko Kovac prennent la 2e place avec 32 points, soit trois de plus que le RB Leipzig (29).

Très loin devant avec ses 38 points sur 42 possibles, le Bayern Munich se déplace dimanche (17h30) à Heidenheim, avec la possibilité d'accrocher le très anecdotique titre de champion d'automne, décerné à l'équipe en tête à l'issue de la phase aller de la Bundesliga.

Vendredi dans son Westfalenstadion, les coéquipiers d'Emre Can ont pris les commandes de la rencontre dès la 10e minute, sur une reprise de volée de Julian Brandt au second poteau, après un centre de Niklas Süle.

Dominateur lors de la première demi-heure de jeu, le Borussia Dortmund a été un peu plus bousculé dans le dernier quart d'heure de la première période, avant de reprendre le contrôle de la rencontre en seconde période.

Dortmund n'a réussi à se mettre à l'abri que dans les toutes dernières secondes de la rencontre par Maximilian Beier (90e+7), assurant la victoire, alors qu'il a déjà perdu huit points cette saison après avoir mené au score (ainsi que quatre points perdus en six matches en Ligue des champions).

R.S

BOXE

Joshua a eu besoin de six rounds pour éteindre Paul

Le Britannique Anthony Joshua, ex-champion du monde des poids lourds, a eu besoin de six rounds pour mettre K.O. le YouTuber devenu boxeur Jake Paul vendredi à Miami, à l'issue d'un pétant spectacle.

Ce combat au contexte hors norme, diffusé par Netflix pour une bourse estimée à 184 millions de dollars, a paru bien démesuré une fois les hostilités engagées, l'Américain Jake Paul (28 ans) présentant un niveau évidemment très inférieur.

Cet ex-trublion d'internet, devenu boxeur professionnel et promoteur, est apparu fuyant, s'est accroché à son adversaire, et a passé beaucoup de temps à terre, pas à cause des coups reçus mais à force de se jeter dans les jambes du Britannique pour éviter ses coups puissants.

Un an après sa piteuse victoire face à Mike Tyson, légende du noble art alors âgée de 58 ans, Jake Paul (1,85 m, 98 kg) s'est attaqué à un adversaire beaucoup plus jeune et plus

dangereux avec Joshua (1,98 m, 110 kg), âgé de 36 ans, champion olympique en 2012 et champion du monde déchu de la catégorie reine des poids lourds.

Paul (14 combats, 12 victoires, 2 défaites) devait initialement affronter l'Américain Gervonta Davis, autre grand nom mais d'une catégorie de poids bien inférieure, mais a changé ses plans le mois dernier après les nouvelles accusations de violences domestiques lancées contre Davis. Les premiers rounds du combat ont offert un simulacre de boxe, les deux combattants n'échangeant presque aucun coup, Paul se déifiant par tous les moyens, et Joshua (33 combats, 29 victoires, 4 défaites) se montrant peu entrepreneurial, malgré une supériorité manifeste.

Après avoir été compté une première fois dans la 5e reprise, lors de laquelle il aura quand même asséné une belle droite à Joshua, Paul a fini par prendre la foudre lors du 6e

round, s'est relevé une deuxième fois après avoir été compté, avant d'être définitivement mis K.O. d'un direct du droit.

"Ce n'était pas ma meilleure performance, a convenu Joshua au micro des organisateurs. Le but était de le mettre par terre, qu'il ait mal, ça a mis plus longtemps que prévu mais c'est fait. Il s'est bien défendu ce soir. Ca demande du courage. Il faut lui donner du respect pour avoir essayé, mais il a affronté un vrai combattant."

Ex-roi des poids lourds à la carrière désormais entachée de nombreuses défaites, dont la dernière en septembre 2024 contre son compatriote Daniel Dubois, Joshua a profité du micro tendu pour lancer un défi à Tyson Fury, son fantasque compatriote lui aussi ex-champion des lourds, qu'il n'a jamais affronté. Fury avait annoncé en janvier prendre sa retraite, mais a déjà su revenir après une telle annonce.

AFP

SUPERCOUPE D'ITALIE

Bologne surprise l'Inter et rejoint Naples en finale

La finale de la Supercoupe d'Italie opposera lundi Bologne à Naples, après la qualification des Rossoblu aux tirs au but face à l'Inter Milan (1-1, 3 tab à 2) vendredi à Ryadh.

Il n'a pourtant fallu que 74 secondes à l'Inter pour ouvrir la marque grâce à Marcus Thuram qui a repris acrobatiquement une ouverture d'Alessandro Bastoni.

Bologne a égalisé sur penalty par Riccardo Orsolini (35e).

Dès à dos après le temps réglementaire, les deux équipes se sont départagées



lors de la séance de tirs au but durant laquelle trois des tireurs milanais, les internationaux italiens Alessandro Bastoni et Nicolo Barella, et le Français Ange-Yoan Bonny ont manqué leur tentative.

Jeudi, Naples avait éliminé l'AC Milan, tenant du titre, en s'imposant 2 à 0.

Naples compte à son palmarès deux éditions de la "Supercoppa italiana"

(1990, 2014), tandis que Bologne, qui a mis fin à une disette de 51 ans en s'adjugeant la Coupe d'Italie 2025, ne l'a jamais remportée.

La Supercoupe, qui se dispute depuis l'édition 2023 avec quatre équipes (le champion, son dauphin, le vainqueur de la Coupe d'Italie et le finaliste) a pris ses quartiers pour la quatrième année consécutive et pour la sixième fois de son histoire en Arabie saoudite. Son vainqueur touchera onze millions d'euros, sur une dotation totale de 23 millions, un record.

R.S

FOOT/ CAN2025

La succession de la Côte d'Ivoire est ouverte

La 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) démarre avec de grandes attentes et une forte concurrence. Vingt-quatre sélections nationales, parmi lesquelles figure l'Algérie, entrent en lice à partir d'aujourd'hui pour tenter de succéder ou de détrôner la Côte d'Ivoire, championne en titre. Les Éléphants devront faire face à une génération d'équipes ambitieuses, bien décidées à inscrire leur nom au palmarès continental.



Les nations qualifiées sont réparties en six groupes de quatre équipes lors de la phase initiale. À l'issue de cette étape, les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures troisièmes, accéderont aux huitièmes de finale. La compétition basculera alors dans une phase à élimination directe, où chaque match se jouera sur un seul acte, avec prolongations et tirs au but en cas d'égalité. Les quarts de finale réuniront les huit meilleures équipes du continent, avant des demi-finales décisives pour désigner les finalistes. Un match de classement pour la troisième place précédera la grande finale, qui couronnera le nouveau champion d'Afrique.

Groupe A
Cette poule s'annonce particu-

lièrement disputée, avec des rencontres à fort enjeu pour décrocher les deux tickets qualificatifs. Le Mali, habitué aux joutes continentales, cherchera à bien lancer sa campagne. La Zambie, sacrée en 2012, espère retrouver son rang parmi l'élite africaine. Les Comores, pour leur deuxième participation, nourrissent l'ambition de créer la surprise face à des adversaires plus expérimentés, en revant d'un parcours similaire à celui de 2021, marqué par une qualification historique pour les huitièmes de finale.

Groupe B
L'Égypte, emmenée par sa star Mohamed Salah, figure parmi les grands favoris au titre. Toutefois, les Pharaons devront se méfier de l'Afrique du Sud, diri-

gée par le technicien belge Hugo Broos, troisième lors de la précédente édition. Le duel très attendu entre ces deux équipes, programmé le 26 décembre, pourra peser lourd dans la course à la première place. L'Angola, désormais entraînée par Patrice Beaumelle, ainsi que la Tanzanie, tenteront de bousculer la hiérarchie établie.

Groupe C
Le Nigeria, la Tunisie, l'Ouganda et la Tanzanie composent une poule très équilibrée. Avec deux anciens champions d'Afrique et deux sélections d'Afrique de l'Est désireuses de s'affirmer, ce groupe promet des confrontations intenses. Les Super Eagles, triples vainqueurs de la CAN, voudront effacer la déception de leur récente élimination mondiale en démarrant fort. De son côté, la Tunisie croisera le fer avec l'Ouganda dans un match qui pourrait déjà dessiner les contours du classement. Le choc Nigeria-Tunisie, prévu le 27 décembre, s'annonce comme l'affiche majeure du groupe.

Groupe D
Considéré comme l'un des plus relevés, ce groupe réunit le Sénégal, la RD Congo, le Bénin et le Botswana. Si les Lions de la Teranga et les Léopards congolais partent favoris, les récentes éditions de la CAN ont montré que les écarts se resserrent. De retour après une absence prolongée, le Bénin, dirigé par Gernot Rohr, affiche de réelles ambitions. Le Botswana, outsider assumé, espère surprendre sous la

conduite de Morena Ramoreboli. Quant à la RD Congo, frustrée par son dernier parcours, elle vise un troisième sacre après ceux de 1968 et 1974.

Groupe E
Cette poule promet une lutte acharnée entre l'Algérie, le Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan. Les Verts, champions d'Afrique 2019, veulent tourner la page de leurs échecs récents et entamer le tournoi sur de bonnes bases. Le Burkina Faso, finaliste malheureux en 2013, nourrit de grandes ambitions. La Guinée équatoriale, souvent capable de créer la surprise, et le Soudan, désireux de redorer son blason, complètent un groupe très ouvert où chaque point comptera.

Groupe F
Tenante du titre, la Côte d'Ivoire devra se montrer solide face au Cameroun, quintuple champion d'Afrique, ainsi qu'au Gabon et au Mozambique. Aucun faux pas ne sera permis aux Éléphants, qui entameront la défense de leur couronne le 24 décembre face au Mozambique. Cette poule s'annonce indécise et promet des duels engagés jusqu'à la dernière journée. Au final, la CAN 2025 s'annonce comme un tournoi riche en émotions, en suspense et en confrontations de haut niveau, où chaque nation rêve de marquer l'histoire du football africain.

R.S

L'Afrique du Nord en quête d'une nouvelle consécration

L'Algérie a été la dernière nation nord-africaine à remporter le trophée de la CAN en 2019 en Egypte, après un succès face aux Sénégalais (1-0) en finale disputée au stade international du Caire. Un deuxième titre dans la compétition après un premier succès glané en 1990 à Alger.

Avant le triomphe de l'Algérie, l'attente de l'Afrique du Nord pourrait presque une décennie, la dernière victoire d'une équipe de cette partie du continent remontant en 2010 lorsque l'Egypte soulevait son dernier trophée de la CAN, soit le troisième consécutif en Angola. Le pays des Pharaons totalise 7 trophées au total, ce qui en fait la nation la plus titrée de la compétition.

Les Verts qui visent un troisième titre africain à la CAN 2025, doivent d'abord vaincre le Burkina Faso, la Guinée équatoriale ainsi qu'une courageuse équipe du Soudan dans un Groupe E très imprévisible.

Les Egyptiens, quant à eux, feront face à une rude bataille contre l'Afrique du Sud dans le groupe B. Ils auront à cœur de prendre leur revanche sur les Bafana Bafana, leurs bourreaux en huitième de finale en 2019 à domicile. Outre les champions d'Afrique de 1996, les égyptiens défieront l'Angola, une équipe qui connaît une montée en puissance et le Zimbabwe.

Dans le groupe C, la Tunisie affrontera les Super Eagles qui ont échoué en finale en Côte d'Ivoire l'année dernière, ainsi que les co-organisateurs de 2027, l'Ouganda et la Tanzanie, qui porteront haut les couleurs de la région de l'Afrique de l'Est lors de la compétition de cette année.

Le pays hôte de la CAN 2025 est logé dans une poule A difficile en compagnie du Mali, puissante nation de football d'Afrique de l'Ouest, de la Zambie, vainqueur de la compétition en 2012 et des Comores, une équipe imprévisible qui fait sa deuxième apparition dans la compétition.

Pour rappel, la 35e édition de la CAN se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Une compétition au cours de laquelle 24 nations africaines se disputeront le trophée le plus prestigieux d'Afrique, actuellement détenue par un pays d'Afrique de l'Ouest, les Éléphants de la Côte d'Ivoire. Palmarès des équipes d'Afrique du Nord à la CAN depuis 1957: Algérie (1990, 2019) Egypte (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008, 2010) Maroc (1976) Tunisie (2004).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

L'ESS s'offre la JSK, le PAC chute à Constantine

L'ES Sétif a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à la JS Kabylie (1-0), confirmant ainsi son retour en force, alors que le Paradou AC a concédé un coup d'arrêt, en s'inclinant en déplacement face au CS Constantine (2-0), lors de la suite de la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, devant se clôturer samedi.

L'Entente, qui reste sur un succès en Coupe d'Algérie en déplacement face à l'US Béchar Djedid (4-0), s'en est remise à son défenseur Boubaker, auteur de l'unique but de la partie sur une tête, en seconde période (72e). Rien ne va plus chez les "Canaris", qui enchaînent un troisième revers de rang, toutes compétitions confondues, une

semaine après l'élimination concédée en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à l'USM El-Harrach (1-0). Cette victoire permet à l'"Aigle Noir" de rejoindre la JSK à la 10e place au tableau avec 15 points chacun. La formation de la ville des Genêts compétent deux matchs en moins, alors que l'ESS compte un seul match en retard.

De son côté, le CS Constantine confirme sa bonne santé, en s'imposant devant son public face au Paradou AC (2-0). Tout s'est joué lors des dix dernières minutes : Mouaki a ouvert le score (80e), avant que l'attaquant nigérian Tosin ne fasse le break dans le temps additionnel (90e+4). Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le PAC de l'entraîneur tunisien Sofiane Hidoussi, qui essaie

son première revers, après une série de six victoires, toutes compétitions.

Le CSC, qui fait la passe de trois en championnat, se hisse à la 6e place au tableau avec 18 unités, alors que le PAC glisse dans la zone de relégation (13 points).

En bas du tableau, le MC El-Bayadh a hypothéqué sérieusement ses chances pour le maintien, en s'inclinant à la maison face à l'USM Khenchela (1-2). Les visiteurs, qui restaient sur une élimination en Coupe d'Algérie face au MCA (2-1), s'en sont remis à leur attaquant camerounais Etouga, auteur d'un doublé (41e, 71e), alors que l'unique but du MCEB a été l'œuvre d'El-Orfi en fin de match, sur penalty (87e). Les "Siskaoua"

se placent désormais au pied du podium (20 pts), alors que le MCEB totalise trois points seulement.

En ouverture de cette 13e journée, disputée jeudi, le leader le MC Alger, a concédé sa première défaite de la saison en championnat, en s'inclinant à Ouargla face au MB Rouïssat (1-0). L'unique but de la partie a été inscrit par Merzougui en première période (27e). Un succès qui permet au nouveau promu de renouer avec la victoire après six matchs de disette.

De son côté, l'USM Alger s'est contentée du point du nul à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-2), alors que l'ASO Chlef a remporté le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0).

R.S

GAZA

Un mariage devient un cimetière après une frappe sioniste

Un mariage dans la ville de Gaza s'est transformé en un nouveau massacre, après que des obus de l'occupation israélienne ont visé une école servant de centre d'hébergement à l'est de la ville. L'établissement abritait des déplacés qui s'étaient réunis pour célébrer le mariage de deux de ses résidents, faisant des morts et des blessés, dans une nouvelle violation de l'accord de cessez-le-feu.

Le bombardement est survenu alors qu'un grand nombre de déplacés se trouvaient à l'intérieur de l'école, transformant une scène de joie en tragédie, tandis que les équipes de secours peinaient à atteindre les lieux en raison de l'intensité des frappes. Des vidéos largement relayées ont montré des scènes de victimes, dont des enfants, tandis que l'on entendait des citoyens exprimer leur indignation et leur colère face à ce qui s'est produit.

À la suite du massacre, les réactions se sont multipliées sur les plateformes numériques, certaines ayant été relevées par l'émission « Hashtag » dans son édition du 19/12/2025, où des blogueurs ont dénoncé la poursuite des violations israéliennes. Abou Fares a commenté l'incident en écrivant :

« Personne ne bougera pour ce sang versé à Gaza après le cessez-le-feu, tout comme personne n'a bougé avant. »

Dans le même contexte, Tamer a indiqué que le bombardement avait causé la mort de 7 Palestiniens, ajoutant :

« 7 martyrs dans un bombardement israélien ayant visé une école abritant des déplacés à l'est de la ville de Gaza alors qu'ils étaient rassemblés pour célébrer le mariage de deux personnes. La célébration s'est transformée en un flot de sang. Hier, à l'est de Khan Younès, l'armée israélienne a pris pour cible une femme alors qu'elle inspectait sa maison ; lorsque quatre jeunes hommes ont tenté de lui porter se-



cours, ils ont tous été tués, et leurs corps sont toujours abandonnés dans la rue. »

De son côté, le journaliste Mohammad Hanifya a déclaré dans un compte rendu de terrain :

« L'occupation a bombardé il y a peu des déplacés dans un centre d'hébergement à l'est de la ville de Gaza lors de la tenue d'un mariage pour l'un d'entre eux. Il y a des martyrs et des blessés auxquels il est difficile d'accéder jusqu'à présent. Une joie au milieu des décombres s'est

transformée en cimetière... Voilà l'état de Gaza ce soir. »

Dans une lecture plus large des événements, un blogueur a écrit en commentant l'accord de cessez-le-feu :

« Il n'y a jamais eu de véritable cessez-le-feu. L'accord n'était qu'une tentative de dissimuler le feu, pas de l'éteindre. Le génocide israélien contre le peuple palestinien se poursuit sans relâche, et ils bombardent maintenant ce qu'il reste des camps de détention à Gaza uni-

quement pour semer la terreur. » De son côté, une blogueuse a écrit dans un commentaire émouvant sur l'incident :

« Israël a pris pour cible une école utilisée comme refuge pendant un mariage. Pour les Palestiniens, depuis plus de deux ans, les souvenirs ne sont plus liés aux joies ou aux photos de famille, mais sont devenus de simples ruines et du sang. »

Le bilan du génocide sioniste s'élève à 70 925 martyrs
Le ministère de la Santé de la bande

de Gaza a annoncé samedi que le bilan des victimes de l'extermination israélienne depuis octobre 2023 s'élève à « 70 925 martyrs et 171 185 blessés ».

Dans un communiqué statistique, le ministère a indiqué avoir ajouté « 243 martyrs au bilan cumulé, dont les données ont été complétées et validées par la commission gouvernementale des martyrs ».

Il a précisé que les hôpitaux du territoire ont accueilli au cours des 48 dernières heures « 13 martyrs, dont 6 nouveaux décès et 7 corps extraits des décombres, ainsi que 20 blessés ». »

Le communiqué n'a pas fourni de détails supplémentaires sur les circonstances des décès et des blessures, tandis qu'Israël continue de violer l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre dernier, en ciblant des zones civiles et en ouvrant le feu sur des Palestiniens.

Dans le cadre de ces violations, le communiqué indique qu'Israël a tué depuis le 11 octobre dernier 401 Palestiniens et en a blessé 1 108 autres.

Outre les pertes humaines, l'extermination israélienne lancée le 8 octobre 2023 avec un soutien américain et qui s'est poursuivie pendant deux ans a provoqué une destruction massive touchant 90 % des infrastructures de la bande de Gaza, dont le coût de reconstruction est estimé par les Nations unies à environ 70 milliards de dollars.

R.I

PRISONS ISRAÉLIENNES

Les détenus palestiniens face à une répression systématique

« La balle est dans le camp » de l'Ukraine et de ses soutiens européens pour négocier la fin de la guerre, a estimé Vladimir Poutine, vendredi 19 décembre, lors de sa grande conférence de presse annuelle. Le président russe s'est félicité des progrès de son armée sur le front et a nié toute responsabilité dans ce conflit qui enterra bientôt dans sa cinquième année. Le président russe Vladimir Poutine lors de sa conférence de presse de fin d'année le 19 décembre 2025 à Moscou. Photo distribuée par l'agence de presse étatique russe Sputnik.

Vladimir Poutine a consacré de longs moments de sa grande conférence de presse annuelle, qui a duré plus de quatre heures, à évoquer l'offensive en Ukraine, déclenchée en février 2022. Il s'est félicité des gains territoriaux obtenus dans l'est de l'Ukraine par les forces russes, assurant que celles-ci « avancent sur toute la ligne de contact » et que les Ukrainiens « reculent dans toutes les directions ».

« Je suis sûr qu'avant la fin de cette année, nous assisterons encore à de nouveaux succès », a-t-il encore

dit pendant cette émission, qui a duré plus de quatre heures et combine conférence de presse et réponse aux questions de la population. Les troupes russes ont accéléré cette année leurs conquêtes sur le front en Ukraine, dont elles contrôlent environ 19% du territoire.

Interrogé par un journaliste américain sur sa responsabilité personnelle dans le conflit le plus sanglant sur le sol européen depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Vladimir Poutine a répondu : « Nous ne nous considérons pas responsables de la mort des gens, parce que nous n'avons pas commencé cette guerre ». Avant d'imputer une nouvelle fois sa survue aux autorités ukrainiennes.

Le chef de l'Etat a jugé que c'était désormais à Kiev et à ses alliés européens d'accepter qu'il soit mis fin aux hostilités, Moscou ayant déjà fait des « compromis » au cours de pourparlers avec les Américains.

« Respectez nos intérêts »
Les États-Unis multiplient les tractations diploma-

tiques, avec en particulier une rencontre entre émissaires russes et américains à Miami ce week-end, en vue de préparer un plan pour l'Ukraine. Ce texte implique des concessions territoriales mais aussi des garanties de sécurité pour l'Ukraine.

Alors qu'on lui demandait s'il y aurait de « nouvelles opérations militaires spéciales », le nom donné par la Russie à son intervention en Ukraine, Vladimir Poutine a martelé : « Il n'y aura aucune opération si vous nous traitez avec respect et respectez nos intérêts ». L'UE s'accorde sur un prêt de 90 milliards à l'Ukraine, faute d'accord sur le recours aux avoirs russes gelés. Le président russe a par ailleurs mis en garde les Européens contre des « conséquences très lourdes » en cas de saisie des avoirs russes gelés pour aider l'Ukraine, évoquant mesures de représailles et recours en justice. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a pour sa part fustigé la proposition des Européens de déployer une force multinationale en Ukraine, les accusant de vouloir faire de ce pays un « tremplin pour menacer la Russie ». R.I

Vladimir Poutine a en outre annoncé que la Russie pourra « s'abstenir » de procéder à des frappes en profondeur en Ukraine le jour de la présidentielle si Kiev décidait qu'un tel scrutin aurait lieu. Volodymyr Zelensky, pressé par Donald Trump à ce sujet, s'était dit début décembre prêt à organiser cette élection si les conditions de sécurité étaient réunies.

Si l'économie russe a résisté jusqu'ici face aux restrictions visant notamment ses exportations d'hydrocarbures, les difficultés qu'elle traverse s'expriment via des pénuries de main-d'œuvre, le coût prohibitif des crédits bancaires et la hausse des prix. Dans un contexte de ralentissement économique, la Banque centrale russe a abaissé vendredi son taux directeur de 16,5% à 16%, maintenant son objectif de ramener l'inflation à 4%, contre 6,6% en novembre sur un an. Comme au cours des éditions précédentes, Vladimir Poutine a aussi répondu à une pléthore de doléances locales, s'engageant à régler des problèmes de particuliers ou à réprimander des responsables régionaux.

faît que l'hiver et les inondations qui l'accompagnent vont aggraver encore la souffrance de milliers de personnes affamées qui vivent dans le dénuement », a ajouté l'ONG. Oxfam soutient que le blocus illégal décrété par l'entité sioniste a conduit à « une réponse humanitaire délibérément limitée, imprévisible et totalement insuffisante pour faire face à la crise humanitaire actuelle ». R.I

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À GHAZA

La majorité de la population toujours confrontée

La majorité de la population à Gaza est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë, a déploré hier samedi la branche belge de l'ONG Oxfam International, qui s'est dit « extrêmement préoccupé » par les conditions climatiques qui vont aggraver encore la souffrance de milliers de personnes affamées. Réagissant à la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), l'ONG a averti, dans un communiqué,

que « la majorité de la population est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë ». « La famine à Gaza atteint encore des niveaux effroyables qui pourraient être évités », a affirmé Eva Smets, directrice d'Oxfam Belgique, citée dans le communiqué. Selon Oxfam, l'entité sioniste autorise beaucoup trop peu d'aide à rentrer et continue de bloquer activement les demandes de dizaines d'organisations humanitaires reconnues. « A elle

seule, Oxfam dispose de 2,5 millions de dollars de marchandises humanitaires, dont 4 000 colis alimentaires, dans des entrepôts situés juste de l'autre côté de la frontière », a précisé cette organisation, pointant du doigt les autorités sionistes qui « refusent tout passage ». « Alors que 1,6 million de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, dont 100 000 dans une situation catastrophique (niveau 5 de l'IPC), nous sommes extrêmement préoccupés par le

À ALGER, ORAN ET CONSTANTINE

Le nouveau film "Roqya" sortira en salles à partir de ce lundi



Roqya", le nouveau film de Yanis Koussim est à l'affiche dans les salles d'Alger, Oran et Constantine à partir du 22 décembre à, après avoir récemment remporté le Grand Prix du Festival international du film d'Alger. Écrit par le réalisateur, le scénario se déploie dans deux temporalités. En 1993, après un accident de voiture qui l'a rendu amnésique, Ahmed retourne dans son village, où rien ne lui semble familier, ni sa femme, ni ses enfants. Le plus jeune d'entre eux, effrayé par le visage bandé d'Ahmed, le craint profondément. Chaque nuit, d'étranges visiteurs murmurent des litanies dans une langue inconnue. Qui sont-ils ? Pourquoi son voisin le perturbe-t-il ? De nos jours, un Raqi vieillissant lutte contre la maladie d'Alzheimer. Son disciple s'inquiète. Alors que les personnes possédées parlent des langues étrangères et que la violence augmente, Ahmed craint de retrouver la mémoire, tandis que le disciple a peur que le déclin de son maître ne déclenche un mal ancien... Au casting figurent Ali Namous, Akram Djeghîm, Mostefa Djadjam, Hanaa Mansour et

Lydia Hanni. "Roqya" qui s'impose comme un nouveau jalon du renouveau cinéma de genre en Algérie, a été Déjà distingué sur la scène internationale, le film a reçu trois récompenses majeures dans des festivals de cinéma de genre: Meilleur réalisateur - "Silver Alexander Award" au Festival international du film de Thessalonique (Grèce), Meilleur film - "Panomenon Feature Film Competition" au Festival international du film de Leeds (Angleterre), ainsi qu'une Mention spéciale - Long métrage au Festival international du film indépendant de Bordeaux (France). À Alger, le film sera projeté à la salle Ibn Zeydoun et au cinéma Cosmos à Riadh El Feth, à la salle Ibn Khaldoun, ainsi qu'au Multiplexe TMV Cinéma de Garden City à Chéraga. À Oran, il sera projeté au Multiplexe Cinépolis du centre commercial Es-Sénia et au complexe AZ Grand Ciné de l'AZ Grand Mall. À Constantine, les projections auront lieu à la salle Ahmed-Bey. Pour rappel, c'est durant ses études de droit que le réalisateur Yanis Koussim

commence à faire des courts métrages, documentaire d'abord, puis il se lance dans la fiction dès le début des années 2000. En parallèle, il se forme au métier de cinéaste sur le terrain, en étant assistant réalisateur au près, entre autres, de Phillippe Facon et de Costa Gavras. Après plusieurs courts métrages, primés ou sélectionnés à Locarno, Amiens, Carthage, Clermont Ferrand, Taghit, Abu Dhabi, Tanger, Ouagadougou...etc, il a réalisé son premier long de Yanis Koussim, "Alger by night", qui a participé dans en compétition au festival de Rotterdam en 2019.

En plus des scénarios de ses films, Yanis Koussim écrit pour d'autres cinéastes, tel que Lotfi Bouchouchi, Rayhana Obermayer et Adila Bendimerad et Damien Ounouri. Yanis Koussim écrit et réalise pour la télévision également : "Dar Drodj", "Ammi Achour" et Ness Mleh City.

N.H

Alger: un programme riche et varié durant les vacances scolaires

La wilaya d'Alger a tracé un programme riche et varié durant les vacances scolaires d'hiver comportant notamment des activités éducatives, culturelles et sportives.

Ce programme d'activités s'adresse à toutes les catégories d'âge, précisant que des portes ouvertes seront organisées sur les sports nautiques, le triathlon, le volleyball et le handball, ainsi que sur le respect de l'environnement et la sensibilisation sur les questions de sécurité routière, en plus des spectacles de théâtre, des projections de films et autres ateliers ludiques et de coloriage.

Le Jardin botanique du Hamma participe au programme à travers une exposition des différentes qualités du miel et ses produits dérivés, d'ateliers d'apiculture et de conférences en lien avec ce produit naturel.

En parallèle, des randonnées à pied, à cheval ou à vélo, des ateliers de jardinage, des sorties de découverte de la nature et de camping familial, seront également au menu de ce programme.

R.C

C'est la première fois : Quatre films arabes pour l'oscar de 2026

L'Académie des arts et des sciences du cinéma a dévoilé la liste des films présélectionnés dans la catégorie du meilleur long métrage international pour la prochaine cérémonie des Oscars, avec quatre films arabes parmi les 15 titres en lice. Parmi les films présélectionnés figurent "The President's Cake" (Irak), réalisé par Hasan Hadi ; "The Voice of Hind Rajab" (Tunisie), de Kaouther Ben Hania, qui se déroule à Gaza ; "Palestine 36" (Palestine), une fresque historique d'Annamie Jacir se déroulant pendant la révolte arabe des années 1930, et "All That's Left of You" (Jordanie), un drame familial intergénérationnel de Cherien Dabis qui retrace l'histoire palestinienne de 1948 à la fin des années 1980.

Ces films rejoignent une sélection internationale diversifiée comprenant Belen (Argentine), The Secret Agent (Brésil), It Was Just an Accident (France), Sound of Falling (Allemagne), Homebound (Inde), Kokuhō (Japon), Sentimental Value (Norvège), No Other Choice (Corée du Sud), Sirat (Espagne), Late Shift (Suisse) et Left-Handed Girl (Taïwan).

Plusieurs films présélectionnés ont des liens avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. "Sirat", réalisé par Olivier Laxe, a été tourné au Maroc et met en vedette l'actrice algéro-turque Jade Oukid. "It Was Just an Accident", bien que proposé par la France, est une production iranienne du réalisateur Jafar Panahi, récemment condamné par contumace à un an de prison pour avoir tourné clandestinement le film en Iran.

Cette année, 88 pays ont soumis des films en lice pour l'Oscar du meilleur film international. Selon l'Académie, un long métrage international est une production de longue durée réalisée hors des États-Unis et dont les dialogues sont majoritairement en langue étrangère.

N.C

Le Festival du court métrage Fujifilm : Les talents de la première édition couronnés

Le premier Festival international du court métrage Fujifilm s'est achevé par une cérémonie de remise de prix célébrant les jeunes cinéastes du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie centrale. Le festival a remis plus de 15 000 \$ de prix en espèces et de matériel de tournage.

Pour sa première édition, le festival a réuni cinéastes et spectateurs autour d'une programmation pointue mêlant fiction, documentaire, films expérimentaux et courts métrages d'étudiants. Toutes les projections ont affiché complet, et les ateliers ont également fait salle comble, témoignant du fort engouement et de l'implication de la communauté créative régionale.

Le jury de 2025 était composé d'un panel international de personnalités du secteur, dont Mohamed Tarek, récemment nommé directeur artistique du Festival international du film du Caire ; Gianluca Chakra, PDG de Front Row ; le producteur et commentateur culturel Nasri Atallah ; la commissaire d'ex-



position Shannon Ayers Holden d'Alserkal Avenue ; la cinéaste et programmatrice kenyane Hawa Essuman ; et le producteur iranien Kaveh Farnam. Parmi les lauréats, Sweet Refuge de Maryam Mir a reçu une mention spéciale pour sa représentation à la fois humaine et d'une force discrète des

liens interculturels. Le prix de la catégorie Étudiants a été décerné à Almost Intangible de Taraneh Esmailian, salué par le jury pour son style affirmé et la précision de son récit. Dans la catégorie Expérimentale, Nsala de Mickael-Sltan None a été distingué pour son mélange saisissant d'images

d'archives et contemporaines et son questionnement des héritages coloniaux.

Le prix de la catégorie Fiction a été décerné à "All This Death" du réalisateur libanais Fadi Syriani, un portrait contemplatif du deuil se déroulant à Beyrouth.

Dans la catégorie Documentaire, c'est "I Told You So" de Malak Al-Sayyad, une exploration intime de la vie avec l'endométriose, qui a remporté le prix.

Le Prix du public est revenu à "Glory of the Meadow" de Nima Shamsaei, qui a particulièrement touché les festivaliers par sa représentation touchante de la famille et de la résilience.

Le jury a également désigné Almost Intangible comme Meilleur Film, citant sa précision émotionnelle, sa retenue et sa clarté de vision, et notant qu'il transcende à la fois l'échelle et la catégorie.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Charlie et la chocolaterie

21h10



Au cœur de cette aventure se trouve Charlie Bucket, un garçon au grand cœur issu d'une famille modeste, serrée autour de lui dans une petite maison aux murs fissurés. Malgré les privations, Charlie garde intacte sa passion pour le chocolat, un luxe rare qu'il savoure avec délices.

france 3 Mystères au paradis

21h10



Humphrey et son équipe sont déconcertés par une série de cambriolages inversés au cours desquels des objets sont laissés sur place plutôt que d'être volés. Le seul suspect crédible étant le Père Noël, une course contre la montre s'engage pour trouver le vrai coupable à temps pour Noël.

TF1 SÉRIES FILMS New York police judiciaire

21h10



Une unité spéciale de la police, dirigée par le capitaine Don Cragen, se consacre à l'enquête sur des crimes, mettant l'accent sur la protection et le soutien des victimes...

france 4 Carol

23h15



Sous les néons tremblotants des grands magasins, la ville respire l'effervescence des fêtes de fin d'année. Pourtant, derrière cette façade étincelante, des vies se heurtent aux conventions d'une société étouffante, où les désirs doivent rester enfouis.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LA NATION 14
Dimanche 21 Décembre 2025

VISION



6ter

21h10

Nanny McPhee et le
Big Bang



En pleine campagne anglaise, au cœur des années 1940, la ferme des Green lutte pour garder son équilibre malgré les ravages de la guerre. Isabel tente tant bien que mal de maintenir le foyer à flot.

W9

NCIS

21h15



L'équipe, composée d'agents aux compétences variées, dont la pétillante Abby Scuito et le médecin légiste Donald "Ducky" Mallard, se lance dans des affaires complexes qui vont bien au-delà de simples homicides.

Avec "All I Want For Christmas Is You", Mariah Carey brise un record historique



Mariah Carey fait encore et toujours fructifier le succès de "All I Want For Christmas Is You". Plus de trois décennies que Mariah Carey rythme chaque Noël avec son tube incontournable de saison "All I Want For Christmas Is You", quitte à lasser le public. Mais le titre ne cesse de battre des records et vaut à la diva américaine un pactole estimé à 90 millions d'euros depuis 1994.

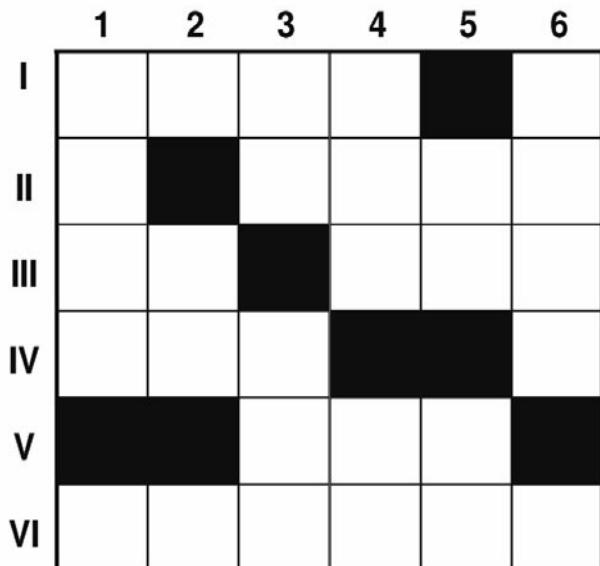
Chaque année, le phénomène "All I Want For Christmas Is You" prend de l'ampleur de plus en plus tôt avant Noël puisqu'il grimpe dans les classements dès le début du mois de novembre. Ce que la principale intéressée a bien compris en multipliant les vidéos à ce sujet dès la saison d'Halloween terminée.

2025 est donc l'année du sacre ultime pour Mariah Carey. Son tube a grimpé une nouvelle fois à la première place des charts américains la semaine dernière et se maintient en tête position cette semaine. Ce qui lui permet de battre un record absolu : "All I Want For Christmas Is You" est désormais la chanson restée le plus longtemps numéro un du Billboard Hot 100, le classement américain de référence. Avec 20 semaines à la première place, Mariah Carey bat le précédent record détenu à égalité par "A Bar Song (Tippy)" de Shabooze et "Old Town Road" de Lil Nas X, tous deux restés premiers du top pendant 19 semaines. Non sorti en single en 1994, il a fallu attendre 2019 pour que "All I Want For Christmas Is You" atteigne la première place des charts, avant de réitérer l'exploit chaque année depuis.

Sur Instagram, Mariah Carey s'est félicitée de ce succès en postant une photo où elle tient une fausse torche, habillée en mère Noël. « Je reprends le flambeau 20 semaines numéros un... Je suis si reconnaissante » écrit celle qui sera la star de la cérémonie d'ouverture des JO d'hiver 2026 en Italie. Pendant plus de 20 ans, la chanteuse américaine détient déjà ce record de longévité avec son tube "One Sweet Day", en duo avec les Boyz II Men, numéro un durant 16 semaines consécutives entre décembre 1995 et mars 1996.

A noter que le concurrent direct de Mariah Carey se rapproche dangereusement du sommet : pour la première depuis la création du classement, "Last Christmas" de Wham! de Wham! a atteint la première place du Billboard Global 200, le top des chansons les plus écoutées en streaming dans le monde.

Nombres croisés



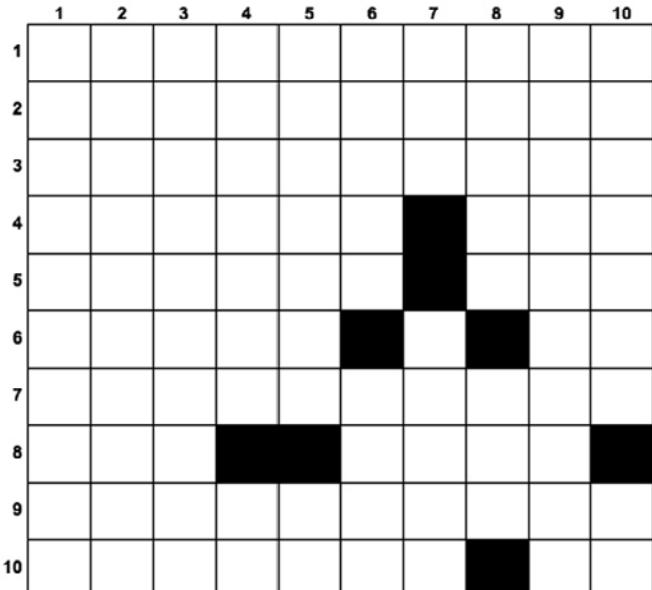
HORIZONTALEMENT

- I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113



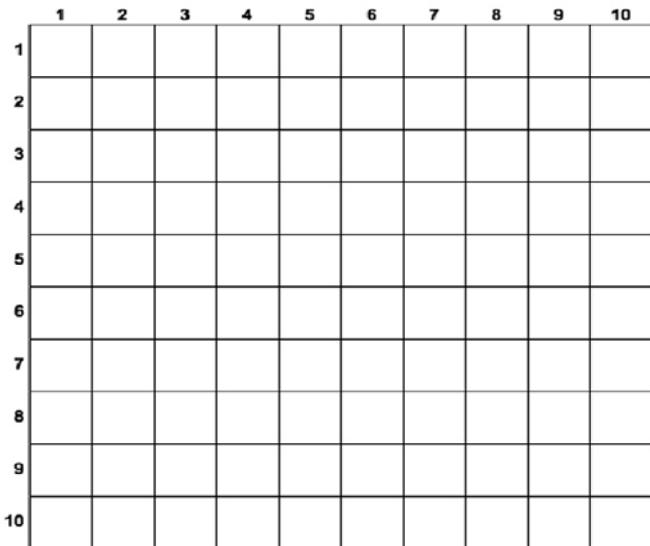
Horizontalement

- 1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abissaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

- 1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérénice.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113



Horizontalement

- 1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au cœur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

- 1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochète.10 Apiacées.- Conjonction.

Décès du moudjahid Abdelkader Brahimi

Le moudjahid Abdelkader Brahimi, décédé à l'âge de 93 ans. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tachefi, a présenté ses condoléances à la famille du défunt. «C'est avec des coeurs empreints de foi en le décret et la destinée de Dieu que j'ai appris, avec une profonde tristesse et une grande affliction, la nouvelle du décès du moudjahid Abdelkader Brahimi», a-t-il écrit dans son message de condoléances. «En cette douloureuse épreuve, je présente, en mon nom et au nom de l'ensemble des cadres et des personnels du secteur des Moudjahidines et des Ayants droit, à la noble famille du défunt ainsi qu'à tous les membres de la famille révolutionnaire, mes sincères condoléances et mes sentiments de compassion les plus profonds», a-t-il ajouté.

MASCARA

Saisie de plus de 13 kg de kif traité

Les services de la Sécurité de la wilaya de Mascara ont procédé, récemment, à la saisie de plus de 13 kilogrammes de kif traité, ainsi que plus de 4600 comprimés de psychotropes, et à l'arrestation de quatre individus impliqués dans cette affaire, a indiqué, vendredi, le corps de sécurité. Selon la même source, cette opération fait suite à des informations reçues par les services de police, faisant état de la détention par un individu d'une quantité de kif traité et de psychotropes dans son domicile familial, ainsi que dans son exploitation agricole, située dans la commune de Mascara, dans le but de les écouter en milieu urbain. Le domicile et l'exploitation agricole ont été per-

quisitionnés, permettant la saisie de plus de 3 kg de kif traité et de plus de 4.600 comprimés de psychotropes, en plus de la saisie d'un véhicule touristique et l'arrestation du suspect. La même source a ajouté que, lors de l'enquête menée avec le premier suspect, ce dernier a révélé l'identité de son principal fournisseur, résidant dans la ville de Tighenif. Celui-ci a été arrêté et a, à son tour, dévoilé l'identité d'un autre complice. Ce dernier a été interpellé et son domicile, situé dans la ville de Mascara, a été fouillé, ce qui a permis la saisie de 10 kg de kif traité, ainsi qu'une somme d'argent de 310.000 dinars provenant des revenus de la vente de ces substances toxiques. L'exploitation des preuves techniques a également permis l'arrestation d'un quatrième suspect et la saisie d'un véhicule touristique qu'il utilisait pour la distribution des psychotropes. Les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal

de Mascara, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, selon la même source.

HONG KONG
161 morts dans l'incendie du 26 novembre

Le nombre de morts dans l'incendie dévastateur survenu à Hong Kong le 26 novembre est passé à 161, après des tests ADN effectués sur des restes découverts, a annoncé, hier, le commissaire de police, Joe Chow. Les autorités avaient précédemment fait état de 159 morts. «Les examens médico-légaux ont détecté l'ADN d'une personne supplémentaire dans les restes [calcinés], désor-mais identifiés comme appartenant à un couple marié. Cela signifie que le nombre de décès est passé à 161», rapporte le journal South China Morning Post, citant le commissaire. «Les tests

ADN sont en cours. Nous n'excluons pas la possibilité de découvrir d'autres victimes, et ce nombre pourrait augmenter», a-t-il ajouté.

La police avait précédemment contacté environ 100 familles de résidents du complexe résidentiel détruit par le feu pour obtenir des échantillons d'ADN afin d'identifier les victimes. Le 26 novembre, un incendie s'est déclaré dans le complexe Wang Fuk Court, composé de huit maisons de grande hauteur dans le district de Tai Po, sur les Nouveaux Territoires de Hong Kong. Les flammes ont été combattues jusqu'au 28 novembre. Le feu s'est propagé via les filets de protection et les échafaudages en bambou installés sur ces bâtiments pour des rénovations. Le complexe compte près de 2.000 appartements, abritant environ 5.000 personnes. Cet incendie est le plus meurtrier jamais enregistré dans un immeuble d'habitation de la ville.

CONCOURS INTERNATIONAUX DE MÉMORISATION

DU SAINT CORAN

Clôture de la 9e session de qualification des candidats

Les travaux de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux de mémorisation du Saint Coran ont pris fin à Dar el Imam à El Mohammadia (Alger), a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. «Chargé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le secrétaire général du ministère, M. Redouane Maache, a présidé, vendredi soir, la cérémonie de clôture de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internatio-

naux, et du stage national de sélection du représentant de l'Algérie au Concours international d'Algérie du Saint Coran pour l'année 1447H/2026», a précisé la même source. A cette occasion, les élèves lauréats ont été distingués, ainsi que la commission chargée de l'encadrement de la session, outre l'annonce de la sélection du récitant Abdelwadoud Bensedira pour représenter l'Algérie à la 21e édition du Concours international du prix d'Algérie du Saint Coran, a noté le communiqué.

MEFTAH (BLIDA)

Perturbation dans la distribution de l'eau dans plusieurs quartiers

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable est enregistrée à partir de samedi, dans des quartiers de la commune de Meftah, à l'extrême-Est de Blida, en raison d'une panne affectant les équipements de production, a indiqué un communiqué rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a précisé que cette perturbation,

due à une panne au niveau de la station de pompage Sahraoui, concerne les quartiers du pôle urbain de Sefsaf et de Haouch Errih. L'ADE de Blida a rassuré ses clients que des travaux de réparation de la panne étaient en cours et que le programme habituel de distribution d'eau serait rétabli dès leur achèvement.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

17 morts et 438 blessés en 48 heures

Les services de la Sécurité de la wilaya de Mascara ont procédé, récemment, à la saisie de plus de 13 kilogrammes de kif traité, ainsi que plus de 4600 comprimés de psychotropes, et à l'arrestation de quatre individus impliqués dans cette affaire, a indiqué, vendredi, le corps de sécurité. Selon la même source, cette opération fait suite à des infor-

mations reçues par les services de police, faisant état de la détention par un individu d'une quantité de kif traité et de psychotropes dans son domicile familial, ainsi que dans son exploitation agricole, située dans la commune de Mascara, dans le but de les écouter en milieu urbain.

MASCARA

La problématique de la langue arabe dans l'espace numérique décortiquée



«La langue arabe dans l'espace numérique: présence et défis» a été le thème d'un colloque organisé, hier à Mascara, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe. A cette occasion, le professeur Ould Nebia Youcef, de l'Université «Mustapha-Stambouli» de Mascara, a souligné que la langue arabe fait actuellement face à des défis liés au développement de ses usages en adéquation avec l'ère des technologies numériques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il a toutefois estimé que le principal défi déjà relevé réside dans la programmation informatique de la langue arabe, ayant permis la vocalisation et le traitement des textes et des mots avec une grande efficacité. Le même intervenant a

également salué les efforts consentis par le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) en matière de développement et de promotion de la langue arabe à travers les technologies numériques modernes, notamment grâce à la numérisation d'ouvrages, de dictionnaires et de corpus utilisés au niveau des organismes et établissements publics. De son côté, le professeur Larbi Mesa-

bih, de la même université, a insisté sur la nécessité d'accroître le contenu numérique arabe sur Internet, à l'instar des sites éducatifs, médiatiques et culturels, ainsi que des bibliothèques électroniques en langue arabe. Il a également mis l'accent sur l'importance de développer des outils de recherche sur internet en arabe et de mettre le patrimoine de la connaissance arabe à disposition sur la toile.

Ce colloque a été organisé à l'initiative de la Bibliothèque principale de lecture publique «Docteur Ya-bih-Ouaziz» de Mascara, en coordination avec le Laboratoire de linguistique arabe et de rédaction des textes relevant de la Faculté des lettres et des langues de l'Université «Mustapha-Stambouli». La rencontre a réuni des enseignants-chercheurs de cet établissement d'enseignement supérieur, ainsi qu'un nombre de poètes et d'hommes de lettres de la wilaya. Elle a également été marquée par des lectures poétiques animées par les poètes Hocine Kerrar, Tahar Bekdar et Slimane Chebbi.

AIN DEFLA

Des descentes de la gendarmerie ciblent les foyers de criminalité

Des unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Aïn Defla, en coordination avec les services de la Sécurité de wilaya, ont mené des descentes ayant ciblé les foyers de criminalité et des points suspects exploités par des trafiquants de drogue et des bandes de quartiers, a indiqué, vendredi, un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer la sécurité publique à travers le territoire de la wilaya d'Aïn Defla, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, en coordination avec

les services de la Sécurité de wilaya, ont mené une descente à travers les communes de Djendel et de Khemis Miliana, ciblant les foyers de criminalité et des points suspects exploités par des trafiquants de drogue et comprimés psychotropes, et des bandes de quartiers, notamment aux abords des universités et des établissements éducatifs», a précisé la même source. Des individus recherchés faisant l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice, ont été ciblés et pris en filature dans le cadre de cette opération axée également sur le contrôle des

véhicules de transport collectif et des motocycles enfreignant les règles de sécurité routière. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, comprenant des unités de la GN et de la Sécurité nationale d'Aïn Defla, la brigade de recherches, les équipes de sécurité et d'investigation, ainsi que des unités cynotechniques toutes spécialités confondues, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

17 morts et 438 blessés en 48 heures

Dix-sept personnes ont trouvé la mort et 438 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 3 morts et 25 blessés, précise la même source.